

2002098

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE RENNES  
DÉPÔT DU 20 AVR. 2002  
N° 868448

**SO.RE.IM. BRETAGNE**  
**S.A. AU CAPITAL DE 850.000 F**  
**105 AVENUE HENRI FREVILLE – RENNES**  
**338 459 332 RCS RENNES**

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 9 MARS 2000**

- I -

L'an deux mille  
Le jeudi neuf mars  
A onze heures,

Les administrateurs de la société SO.RE.IM. BRETAGNE se sont réunis en Conseil à CESSON SEVIGNE – 4, rue du Chêne Germain, à l'effet de procéder à la réorganisation de la direction générale de la société.

*SONT PRESENTS :*

- M. Daniel ALLIAUME,
- Mme Dominique MOUILLARD,
- Et Mme Yolande LE PENHUIZIC représentant la société SOREIM PERSPECTIVES.

Les trois administrateurs étant présents ou régulièrement représentés, le Conseil est en mesure de délibérer valablement sur les questions figurant à l'ordre du jour.  
M. Daniel ALLIAUME préside la séance.  
Mme Dominique MOUILLARD remplit les fonctions de secrétaire.

- II -

M. ALLIAUME indique tout d'abord que la Caisse d'Epargne & de Prévoyance de Bretagne, la société A.R.I.A. et M. Jean-Paul DUCEPT, ont souhaité démissionner de leurs fonctions d'administrateurs et de Président de la société.

Il rappelle que ces démissions font suite aux accords précédemment conclus avec la SARL SO.RE.IM. PERSPECTIVES, qui détient désormais la quasi-totalité du capital de la société.

Une large discussion s'engage alors entre les participants et, cette discussion étant close, le Conseil **A L'UNANIMITÉ** :

- déclare accepter sans réserve ces démissions et décident qu'elles prennent effet ce jour, sans que soit respecté un quelconque délai de préavis.
- décide de ne pas procéder à leur remplacement.

- III -

Après en avoir délibéré, le Conseil décide **A L'UNANIMITÉ** de désigner M. Daniel ALLIAUME en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration en remplacement de M. Jean-Paul DUCEPT, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

En cette qualité, M. ALLIAUME exercera les mêmes pouvoirs que ceux qui avaient été antérieurement confiés par le Conseil au Président. Il assurera notamment sous sa responsabilité la direction générale de la société et la représentera dans ses rapports avec les tiers.

M. Daniel ALLIAUME intervenant à titre personnel, après avoir remercié le Conseil de sa confiance, déclare accepter sans réserve les fonctions qui lui sont confiées et qu'il n'existe aucun obstacle d'ordre légal ou contractuel susceptible d'empêcher l'exercice desdites fonctions

- IV -

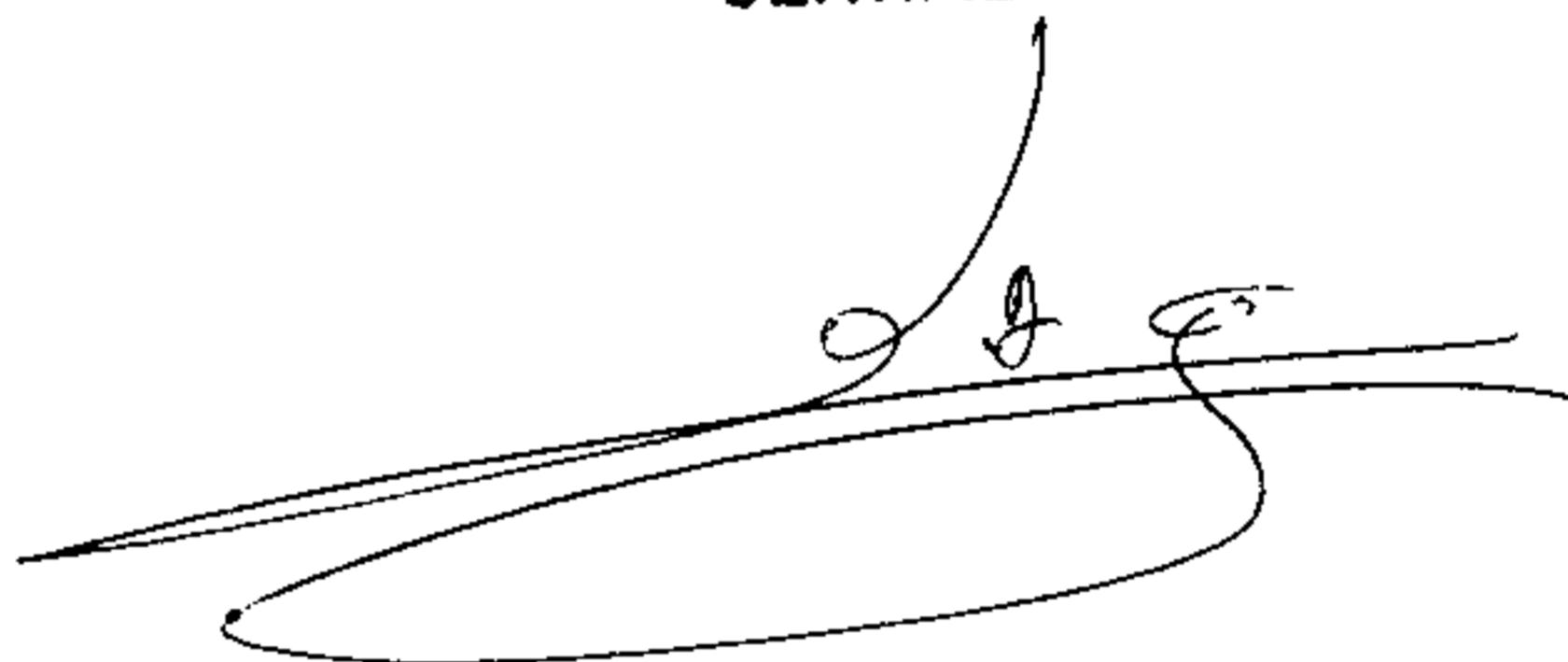
Le Conseil A L'UNANIMITE donne tous pouvoirs au porteur d'une copie certifiée conforme des présentes, aux fins d'accomplir toutes les formalités légales de publicité ou d'en requérir l'accomplissement.

\*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un administrateur, après lecture.

CERTIFIÉ CONFORME

A handwritten signature consisting of two stylized, cursive lines forming a loop-like shape. Above the main loop, the words "CERTIFIÉ CONFORME" are written in a bold, sans-serif font.

**Société A.R.I.A.**

Rue Robert Schuman  
Espace Performance III  
35760 SAINT-GREGOIRE

**SO.RE.IM. BRETAGNE**

105, avenue Henri Fréville  
35200 RENNES

Rennes, le 9 mars 2000

***OBJET : Démission des fonctions d'administrateur***

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le regret de vous faire part de la démission de la société A.R.I.A. de ses fonctions d'administrateur de votre Société.

Cette décision prendra effet ce jour.

Vous voudrez bien en conséquence régulariser les formalités consécutives à cette démission et nous transmettre, dès son obtention, un nouvel extrait du Registre du Commerce.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

La Gérance

**M. Jean-Paul DUCEPT**

33, rue des Lauriers  
35510 CESSON SEVIGNE

**SO.RE.IM. BRETAGNE**

105, avenue Henri Fréville  
35200 RENNES

Rennes, le 9 MARS 2000

OBJET : *Démission des fonctions d'administrateur et de président du Conseil d'administration.*

Mesdames, Messieurs,

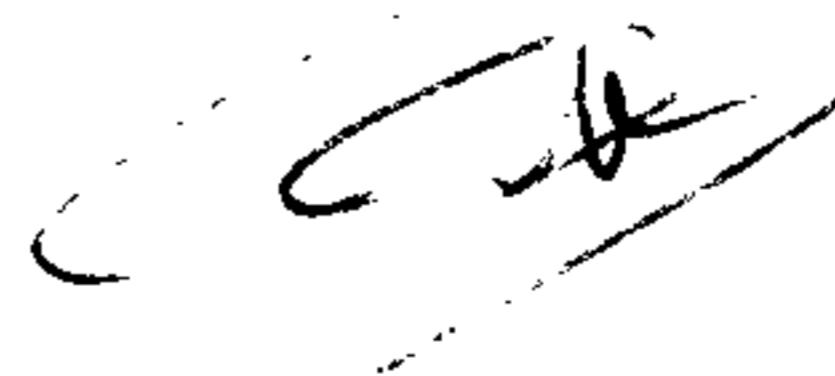
J'ai le regret de vous faire part de ma démission des fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'administration de votre Société.

Cette décision prendra effet ce jour.

Vous voudrez bien en conséquence régulariser les formalités consécutives à cette démission et me transmettre, dès son obtention, un nouvel extrait du Registre du Commerce.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

**M. Jean-Paul DUCEPT**



**Caisse d'Epargne et de Prévoyance  
de Bretagne**

4, rue du Chêne Germain  
35510 CESSON SEVIGNE

**SO.RE.IM. BRETAGNE**

105, avenue Henri Fréville  
35510 CESSON SEVIGNE

Rennes, le 9 mars 2000

**OBJET : Démission des fonctions d'administrateur**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le regret de vous faire part de la démission de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bretagne de ses fonctions d'administrateur de votre Société.

Cette décision prendra effet ce jour.

Vous voudrez bien en conséquence régulariser les formalités consécutives à cette démission et nous transmettre, dès son obtention, un nouvel extrait du Registre du Commerce.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Le Président du Directoire**

